Une séance ordinaire ajournée du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska sera tenue le ***mercredi 23 septembre 2020*** *à compter de* ***8 h 30****, exceptionnellement par vidéoconférence conformément à l'Arrêté numéro 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 26 avril 2020. L'enregistrement de cette séance du conseil sera publié sur le site Web de la MRC, dès que possible, conformément au même Arrêté.*

ORDRE DU JOUR

Présences et constatation du quorum

1. Réouverture de la séance
2. Période de questions
3. Projet de bâtiment administratif
   - 3.1 Adjudication du contrat numéro 2020/015 – Services professionnels – Agent de mise en service en architecture
4. Période de questions
5. Clôture de la séance